AUTORISATION DE CAPTATION ET DIFFUSION DE L'IMAGE PERSONNELLE (MINEUR)

Au regard du code civil et en particulier l'article 9,
je soussigné.e ……. agissant en qualité de représentant.e légal.e du mineur…….

>Autorise la Ville de Houilles et le Service communication à photographier/filmer mon enfant dans le cadre de ……, le …….
□ oui □ non

>Autorise la Ville de Houilles et le Service communication à utiliser l'image personnelle de mon enfant dans le cadre de la promotion de cette manifestation, sur :

▪ les supports de communication papiers édités par la Ville de Houilles (sortir à Houilles, L'Ovillois, guide pratique...) *
□ oui □ non

▪ les supports de communication numériques édités par la Ville de Houilles (site Internet et les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter...) *
□ oui □ non

Cette autorisation s'applique sur une durée de 10 ans maximum.

▪ (*) Cocher la case correspondant à votre choix.▪ Le traitement de ces données a pour but de *recueillir vos autorisations ou restrictions face au droit encadrant la protection de votre image personnelle.* Ces données ne pourront être utilisées pour aucune autre finalité, sans accord préalable de votre part. Conformément à l'article 7 de la Loi informatique et libertés modifiée, ces données sont collectées sur la base d'une *obligation légale.* Le recueil de ces informations est *obligatoire.* Si vous ne souhaitez pas transmettre vos données, *aucune captation ne pourra se dérouler.* Les destinataires de ces données sont *le service communication de la Ville de Houilles*. Ces données seront conservées sur la même durée que celle de l'autorisation, définie ci-dessus.
Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez de droits sur vos données. Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. *Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort.*
Pour exercer ces droits, veuillez contacter : rgpd@ville-houilles.fr ou adresser un courrier postal au responsable de la collecte des données : RGPD, Mairie de Houilles, Hôtel de Ville, 16 rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles. Si vous estimez, après avoir contacté nos services, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à……., le …….

Signature